

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie française pour l'intelligence artificielle Question au Gouvernement n° 4500

Texte de la question

STRATÉGIE FRANÇAISE POUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

M. le président. La parole est à M. Pierre-Alain Raphan.

M. Pierre-Alain Raphan. Ma question s'adresse à Cédric O, secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques.

Contre certains discours défaitistes et déclinistes satisfaits que la France soit le pays où tout se passe ailleurs, contre les dealers d'émotion et d'opinion qui font de la peur un fonds de commerce, notre majorité défend et défendra toujours une vision de la France conquérante, prenant en main son destin pour répondre aux défis de son temps. Nous le démontrons encore une fois en amorçant la deuxième phase de la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle, qui ambitionne de faire monter en compétences toute la nation. Rappelons-le, le développement raisonné de l'intelligence artificielle, c'est 38 millions de nouveaux emplois pour l'économie mondiale et une réduction de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2030.

Je l'ai toujours répété : ne pas former chaque citoyen aux nouvelles technologies, c'est de la non-assistance à avenir en danger, de la non-assistance à démocratie en danger. Je me réjouis que nous misions sur le potentiel humain et la régulation pour réussir l'une des plus grandes révolutions à l'œuvre. Par nos actions, nous participons à une France qui prône et fait rayonner son modèle d'exception jusque dans les nouvelles technologies, que cela passe par le fait de repenser la fiscalité des géants du numérique ou par la volonté farouche de mettre les nouvelles technologies au service du vivant et des dix-sept objectifs de développement durable.

Néanmoins, l'accélération technologique ne doit pas s'affranchir d'impératifs éthiques. L'UNESCO travaille d'ailleurs à l'élaboration d'un instrument normatif mondial pour une base éthique de l'intelligence artificielle. Les révélations de la lanceuse d'alerte Frances Haugen ou des docteurs Kosinski et Yves Citton nous mettent face à nos manquements quant aux dérives de l'économie de l'attention, et les travaux des docteurs Aurélie Jean, Cathy O'Neil, Gérald Bronner, Cédric Villani ainsi que votre serviteur vous alertent continuellement sur les dangers des biais algorithmiques qui rendent l'*homo réseaux socius* esclave de l'alliance des technologies non régulées et du capitalisme non raisonné.

Le monde politique doit réagir avant que les lieux de pouvoir n'aient plus celui de garantir l'épanouissement intellectuel des futures générations. Monsieur le secrétaire d'État, à quelques heures du sommet dédié au partenariat mondial sur l'intelligence artificielle, comment comptez-vous réguler les géants du numérique, les plateformes et les nouvelles technologies ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

M. Ugo Bernalicis. Il suffit de demander à McKinsey!

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques.

M. Cédric O, secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques. Je vous remercie de citer la lanceuse d'alerte Frances Haugen, que l'Assemblée nationale entendra demain et que je recevrai moi-même après-demain pour parler de la régulation du numérique en règle générale. La question qui se pose à nous est celle des valeurs démocratiques et humanistes que nous voulons faire prévaloir dans le domaine du numérique, de la même manière qu'elles se sont imposées dans la vie réelle dans l'enceinte de la démocratie.

Je citerai trois initiatives françaises essentielles qui, dans les semaines et les mois à venir, porteront la question de la régulation au niveau international, car le bon niveau d'action est là. La première, c'est le partenariat mondial pour l'intelligence artificielle qui se réunira ce vendredi au siège de l'OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques – à l'initiative de la France et du Canada. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un nouveau GIEC – groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – visant à transposer ce qui a été fait dans le domaine de l'environnement à celui de l'intelligence artificielle : nous devons, entre scientifiques et responsables politiques, déterminer quelles attentes et quelles limites nous voulons fixer à l'intelligence artificielle. Les deux autres, ce sont les deux textes de l'Union européenne, le Digital Services Act et le Digital Market Act, qui ont été qualifiés par Frances Haugen d'occasion historique : en matière de régulation des contenus comme de régulation économique, il s'agit des deux textes les plus importants de ces dernières années dans la sphère du numérique. Soyez assuré que nous les ferons aboutir dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, dont ils constituent une priorité. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Erwan Balanant applaudit également.)

M. Ugo Bernalicis. Facebook tremble!

Données clés

Auteur : M. Pierre-Alain Raphan

Circonscription : Essonne (10e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 4500

Rubrique: Numérique

Ministère interrogé : Transition numérique et communications électroniques **Ministère attributaire :** Transition numérique et communications électroniques

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 novembre 2021

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 novembre 2021